

La Lettre aux habitants

La lettre trimestrielle qui vous annonce les actualités de votre territoire

n°17

Dossier

Comprendre les
élections et le rôle de
la communauté
de communes

JANVIER > MARS 2026



De l'oust à brocétand'e
COMMUNAUTÉ
LA GACILLY - GUER - MALESTROIT

Edito

Chères habitantes, chers habitants,

En ce début d'année, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite. Que 2026 soit pour chacun une année pleine d'énergie et de beaux projets, individuels comme collectifs.

Cette année sera marquée par les élections municipales et intercommunales, un moment essentiel pour la vie de nos communes. L'intercommunalité, c'est avant tout une aventure humaine et solidaire : celle de communes qui unissent leurs forces pour agir ensemble, mutualiser leurs moyens et construire un avenir partagé.

Dans ce contexte, nous avons choisi de consacrer cette newsletter à une meilleure compréhension de ce scrutin, de son déroulement et de son importance pour notre territoire.

Une nouveauté attend les communes de moins de 1 000 habitants : le panachage disparaît. Un bulletin unique présentera désormais deux colonnes : l'équipe municipale et, à côté, les candidats de cette liste appelés à représenter la commune au conseil communautaire.

Au moment de passer le relais, je veux remercier chaleureusement toutes celles et ceux, élus, agents, partenaires et habitants, qui ont contribué à faire vivre notre communauté de communes. Ensemble, nous avons posé les bases d'un territoire solidaire et tourné vers l'avenir.

Jean-Luc Bléher

Président de l'Oust à Brocéliande Communauté



**Suivez les actualités
de l'Oust à Brocéliande communauté**



La Lettre aux Habitants - Lettre trimestrielle d'actualités du territoire - n°17

Directeur de la publication : Jean-Luc Bléher

Rédaction, maquette et mise en page : Service communication

Lettre tirée à 2000 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Impression : Imprimerie Saint-Gilles / Groupe Imprigraph Arradon

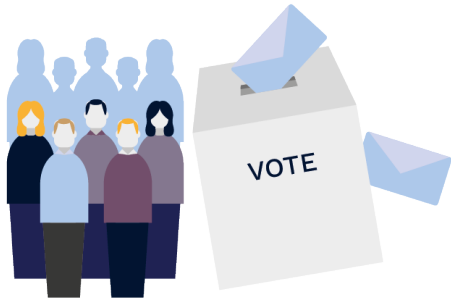
Dépôt légal : n° 2878 - 1^{er} trimestre 2026.

MARS 2026

Élections Municipales et Intercommunales

NOUVEAUTÉ

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez élire, au suffrage "universel direct" pour six ans, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires.



élus pour **6 ANS**

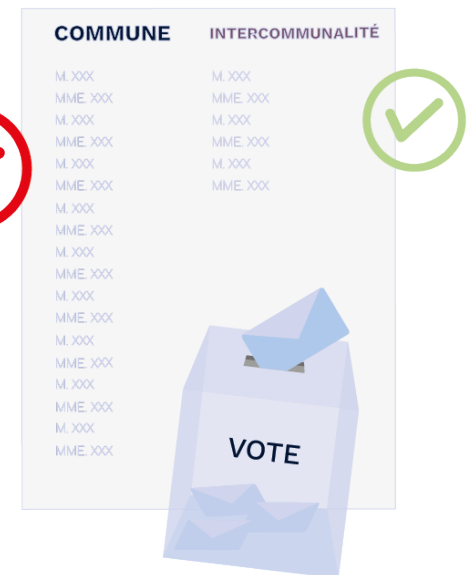
POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS
Fin du scrutin plurinominal* qui permettait de panacher** le vote (rayer, ajouter ou mélanger des noms de différents candidats).

Pour la première fois, toutes les communes d'OBC vont avoir **un bulletin de vote comportant deux listes paritaires***** : sur la première colonne la liste de l'équipe candidate aux élections municipales, sur la deuxième colonne celle des membres de cette équipe qui sont aussi candidats pour siéger au conseil communautaire d'OBC.

AVANT



MAINTENANT



Attention !

Il ne faut ni rayer, ni ajouter de noms.
Le bulletin serait considéré comme nul.

*Scrutin plurinominal : mode d'élection dans lequel plusieurs représentants sont à élire.

** Panachage : possibilité de choisir des candidats sur différentes listes.

*** Liste paritaire : qui comporte autant de femmes que d'hommes

Intercommunalité et communauté de communes *c'est pareil ?*



Une communauté de communes représente l'une des quatre formes d'intercommunalités, avec la communauté d'agglomération, la communauté urbaine et la métropole.

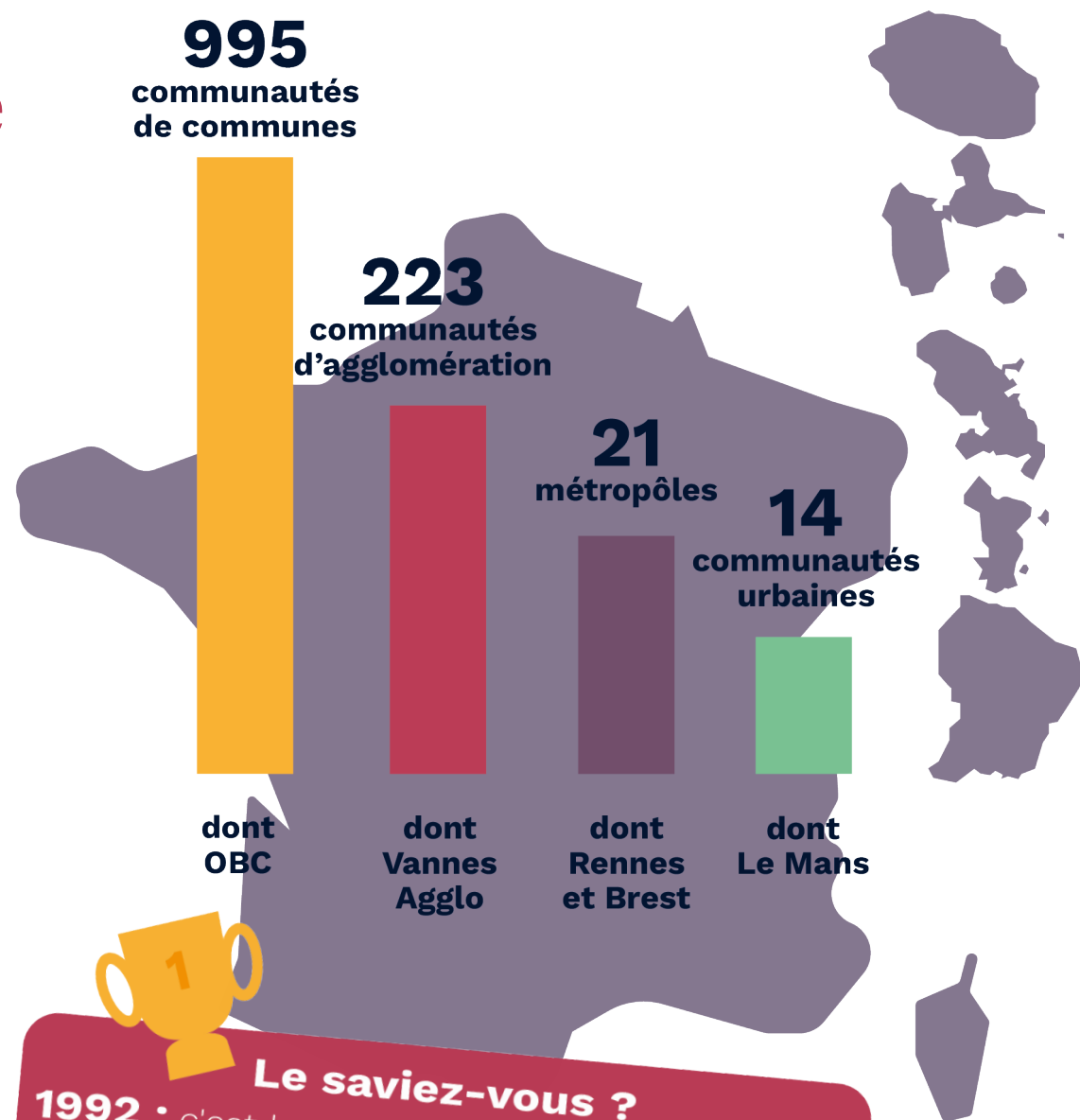
L'intercommunalité est le terme générique qui désigne la **coopération entre plusieurs communes qui décident de mettre en commun leurs moyens** (financiers, humains, matériels) et de gérer ensemble des compétences obligatoires et facultatives.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, toutes les communes françaises doivent obligatoirement faire partie d'une intercommunalité. Nous faisons partie de l'Oust à Brocéliande communauté.

Pourquoi une communauté de communes ?

Les communautés de communes sont nées de la volonté d'élus de **mutualiser leurs moyens pour offrir des services efficaces**, éviter les doublons et **renforcer la solidarité entre territoires**, au service d'un projet collectif et de l'intérêt général. La commune s'occupe des services de proximité tels que les écoles primaires, la sécurité, et la vie associative...

L'intercommunalité n'est pas la somme des intérêts particuliers de chaque commune, mais elle repose sur un **projet collectif au service de l'intérêt général et du développement équilibré du territoire.**



Le saviez-vous ?

1992 : c'est la création de la 1^{ère} communauté de communes en France, il s'agit de la communauté de communes du Val d'Oust (future CCVOL à Malestroit).

Quelles sont les

dépenses et recettes de la communauté de communes ?

De l'Oust à Brocéliande Communauté offre de très nombreux services à ses habitants. C'est pourquoi, le financement des équipements représente une part importante de ses dépenses.

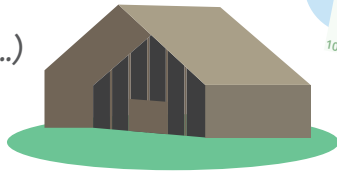
Voici une représentation non exhaustive des principales dépenses et recettes pour l'année 2025.

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

9,2 M€

Produits des services des usagers

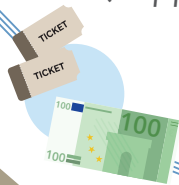
(redevance déchets, entrées musées-piscine, inscription petites enfances- jeunesse...)



6.8M€

Compensation de l'État

(suppression taxe habitation...)



5,5 M€

Fiscalité des entreprises

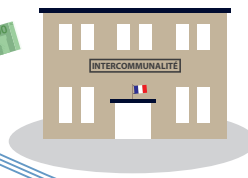
(dont mobilité, taxe de séjour)



2.4 M€

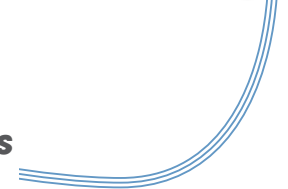
Subventions des partenaires

(CAF, Ademe, Région, Département...)



4.7 M€

Dotations et subventions de l'État



OÙ VA L'ARGENT ?

6.8 M€

Déchets

Achats colonnes PAV, traitement déchets, entretiens, carburants...



5,4 M€

Petite enfance Enfance-Jeunesse

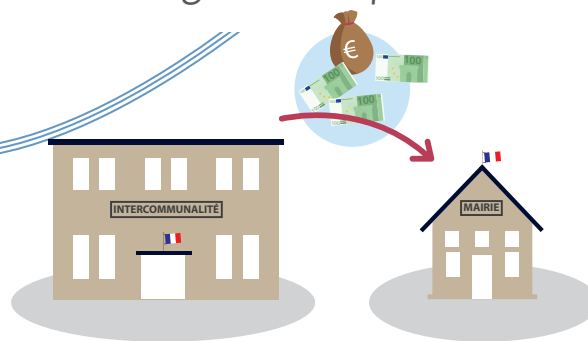
Gestion courante multi-accueils et centres de loisirs, sorties ALSH, intervenants...



4.3 M€

Attribution de compensation vers les communes

Transferts financiers suite à échanges de compétences.



3.8 M€

Développement économique

Commercialisation de terrains (achats, viabilisation, vente)



1.5 M€

Mobilité

Achat et maintenance VAE, TAD, lignes de bus...



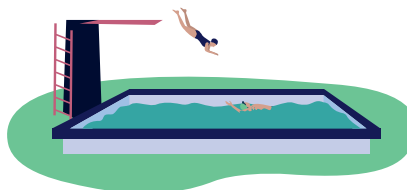
1.5 M€

Voirie



1.8 M€

Piscines communautaires



3.5 M€

Culture-Tourisme

Nouvelle salle au musée, travaux au Centre les Landes, gestion des équipements (offices de tourisme, école de musique...)



OBC Mobilité, au 1^{er} janvier ça bouge !

Pour mieux s'adapter aux habitudes de déplacement des habitants, De l'Oust à Brocéliande Communauté a repensé son réseau de transport.

Une seule **ligne de bus** renforcée et un **service de transport à la demande** renforcé pour plus de souplesse et de proximité. Par ailleurs, l'offre de **vélos à assistance électrique** se concentre désormais uniquement sur la **location de courte durée**, une façon idéale de tester le vélo électrique avant de se lancer dans l'achat.

Enfin, depuis mars 2025, la collectivité encourage le **covoiturage du quotidien** en finançant les trajets réalisés via l'application BlaBlaCar Daily.

Tous les détails pour se déplacer sur le site internet d'OBC www.oust-broceliande.bzh ou dans vos mairies.



De l'oust à brocéliande
COMMUNAUTÉ
LA GACILLY - GUER - MALESTROIT

VŒUX AUX HABITANTS

De l'Oust à Brocéliande Communauté

2026

VENDREDI
30 JANVIER 2026

À GUER
Salle La Gare

16h-18h : portes ouvertes des services*
18h30 : cérémonie officielle | Salle La Gare
(accueil dès 18h)

*Maison des services, office de tourisme, centre culturel Le Belvédère, le Grenier Numérique et piscine.



mv Morbihan vert,
la marque d'attractivité du territoire.